

INFORMATIONS RELATIVES A LA SUITE DE L'ANIMATION 2020

1. Modalités d'accès aux championnats de France cadets/minimes 2 et juniors et C2 du 26 au 29 Octobre 2020 à L'Argentière-La-Bessée

Classement national numérique modifié : moyenne des 4 meilleures courses (tous niveaux confondus) **du 1/09/2019 au 13/10/2020 à 12h.**

L'accès au championnat de France 2020 se fera suivant le « classement national numérique modifié ».

Vous pouvez consulter et suivre le « classement national numérique modifié » de la manière suivante :

- Cliquez sur le suivant : <https://www.ffck.org/slalom/competitions/classements/>
- Ou directement sur le site internet de la FFCK :
page slalom, onglet compétition>classement>classement numérique modifié

Date diffusion de la liste des sélectionnés au championnat de France le 15/10/2020

Date d'inscription : du 16/10/2020 au 22/10/2020 à 23h

Minimes 2 /Cadets :

EMBARCATIONS	DAMES	HOMMES	MIXTE
K1	40	70	
C1	20(moins de 700pts)	40	
C2	10(moins de 700 pts)	10	10
sous total	70	120	10
TOTAL	200		

Juniors :

EMBARCATIONS	DAMES	HOMMES	MIXTE
K1	40	60	
C1	20(moins de 700 pts)	30	
C2	10(moins de 700 pts)	10	10
sous total	70	100	10
TOTAL	180		



C2 :

EPREUVES	SENIORS
C2H	25
C2M	15
C2D	10

Dans les articles 9.2, 9.3, 9.4, le paragraphe suivant n'est pas applicable. Seul le « classement national numérique modifié » est à prendre en compte.

Les athlètes remplissant les conditions de participation aux championnats de France sont sélectionnés dans le respect des quotas ci-dessous issus du classement national, en respectant l'ordre des divisions N1, N2 puis N3

2. Le principe de montée /descente

Suite aux modifications importantes de l'organisation de la saison sportive 2020, il n'y aura pas de descente en division inférieure à l'issue de la saison.

Pour les montées, seuls les champions de France Cadets/Minimes 2 et Juniors accéderont à la N1 en 2021.

Le 23 juin 2020
La CNA